

## AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que l'administration communale de Bettembourg a été saisie d'une demande d'autorisation de construire.

|   |  |
|---|--|
| Genre de la construction :  | <b>la démolition du garde-corps existant et l'installation d'un garde-corps sur le toit praticable du garage de la maison unifamiliale</b> |
| Situation de construction :   | <b>2, route Principale à L-3380 Noertzange - Section E</b>   |
| Référence interne de la demande d'autorisation de construire sous le numéro   | <b>2023 132</b>  |
| Le public pourra consulter le dossier de demande sur rendez-vous pendant 30 jours à l'Administration communale de Bettembourg, au bureau du service urbanisme à partir du 22 mai 2023 jusqu'au 21 juin 2023 inclus. |  |
| Contact service urbanisme :   | 51 80 80 - 2852  |
| Des remarques et objections doivent être faites par lettre recommandée au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bettembourg durant ce même délai.  |  |

Bettembourg, le 17 mai 2023

Le Bourgmestre  
Laurent ZEIMET (s.)

